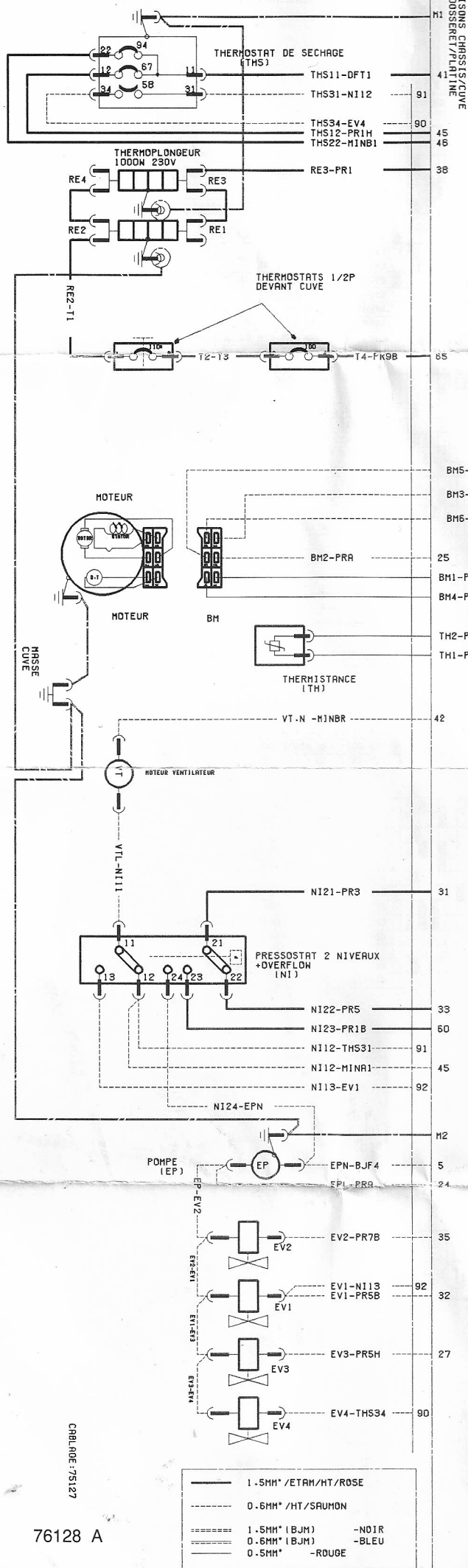
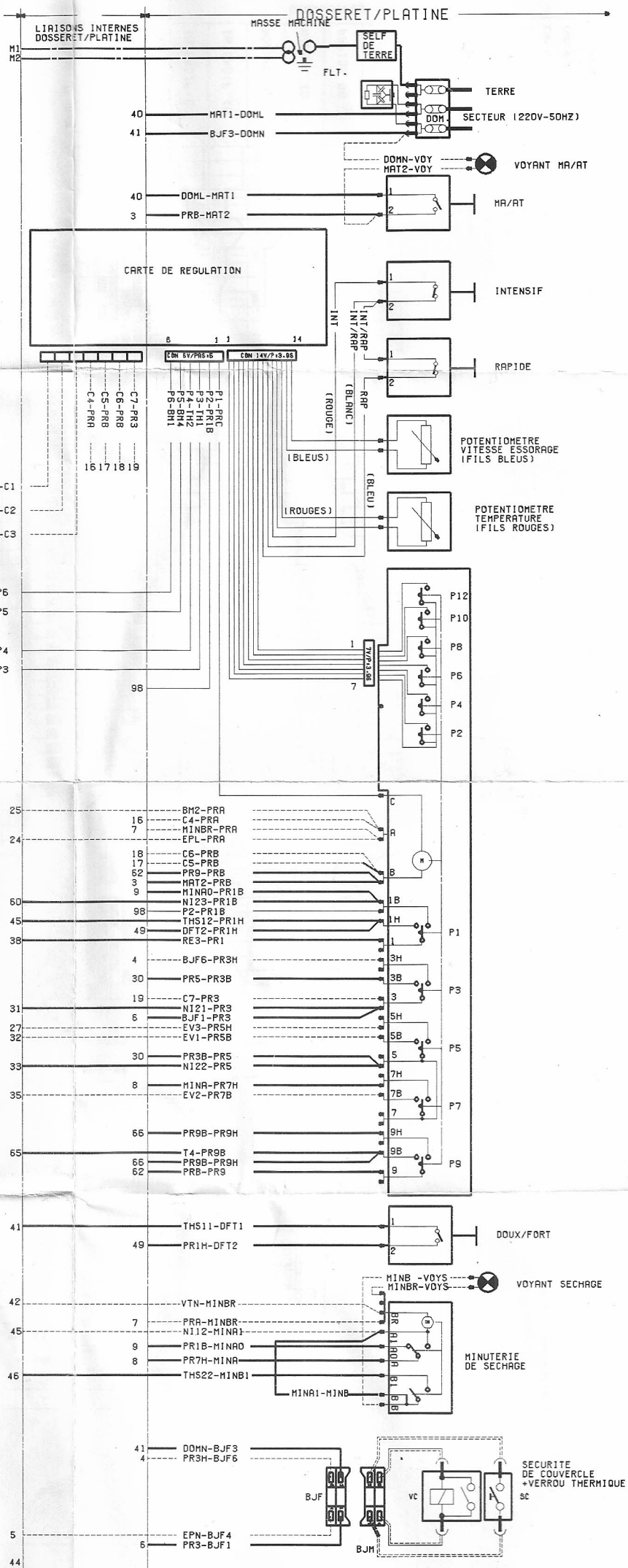


CHASSIS/CUVE



LIAISONS INTERNES DOSSERET/PLATINE



CBL ROE: 75127

CERTIFICAT de GARANTIE

THOMSON

TEM SNC RESEAU T

S.A. AU CAPITAL DE 53 250 000 F

7, RUE BECQUEREL
RUEIL MALMAISON CED

R.C.S. NANTERRE B 535 775 182

Pour toute mise en œuvre de cette garantie, vous devez vous adresser à votre distributeur-spécialiste. Cette garantie sur les pièces d'origine constructeur s'applique par votre distributeur sur présentation de ce document, et de votre facture d'achat (à condition que celle-ci soit postérieure au 01/09/92), et ce pour une durée de un an.

Elle s'applique exclusivement aux appareils neufs utilisés dans les conditions normales de fonctionnement conformes aux instructions de la notice d'emploi du constructeur, hors accident, défaut d'aspect, incidents de transport ou de manutention et hors dommages naturels (foudre, dégâts des eaux, etc.).

Elle exclut également :

- les remplacements pouvant intervenir sur des éléments ou accessoires faisant partie de l'entretien habituel et courant (éléments de raccordement gaz, eau, électricité, etc.).
- les pièces d'esthétique ou les pièces dont le vieillissement est considéré normal par le constructeur et qui n'entraînent pas une cause de non fonctionnement ou inaptitude à l'usage initial.

Elle ne pourra pas s'appliquer :

- en cas de modification des caractéristiques de l'appareil effectuées par l'utilisateur, au matériel utilisé à titre professionnel, commercial ou collectif, lorsque une cause étrangère à l'appareil ou ses composants est à l'origine de la défectuosité.

En dehors des contrats et de conditions spécifiques du revendeur, cette garantie "pièces certifiées constructeur" ne couvre pas les frais de main d'œuvre et de déplacement.

En fin de période de garantie, si une pièce venait à être remplacée, cette pièce est garantie 6 mois à partir de la date de l'intervention.

Les dispositions stipulées, ci-dessus, n'excluent pas le bénéfice de la garantie légale concernant les vices cachés conformément aux dispositions de l'article 1641 du code civil.

DOCUMENT A CONSERVER PAR L'ACHETEUR

TYPE

CT100

NO

45001228

REF SAV.

7YF8THFFH

Nom et adresse de l'acheteur

NOM

No

Rue

CP

Ville

Date d'acquisition

CACHET DU VENDEUR